

ASSOCIATION POUR LE PATRIMOINE DE NOYERS (APN)

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 27 février 2020

A Noyers

Le : jeudi 27 février 2020

Les membres adhérents de l'Association se sont réunis en Assemblée Générale, à Noyers, dans la salle Florimond Raffard.

Membres présents : 13

Une feuille de présence a été parafée,

5 membres du Conseil d'Administration

M. Marceaux Richard (Président)

Mme Dreyer Claudine (Trésorière)

MM. Baby Jacques, Baby Jean-Claude, Nicole Jean-Pierre (membres)

2 membres de droit (sans droit de vote)

M. Relave Xavier (Maire), Mme Marceaux Marie-Annick (1ère adjointe)

6 autres membres

Mme Legras Monique (2^{ème} adjointe), M. Dreyer François, M. Migny Christophe, Mme Thénot Nicole, M. Tiseau Philippe.

Mme Quignon Florence (nouvelle membre)

Membres absents excusés 20

Tous les autres adhérents

Conseil Municipal

Le Conseil Municipal était représenté par M. le Maire et ses 2 Adjointes, tous trois membres de l'association.

Conditions de vote

Parmi les membres présents, 9 étaient à jour de leurs cotisations 2019-2020 et avaient le droit de vote en accord avec nos statuts et règlement intérieur. Les conditions de vote ont été rappelées, en particulier qu'il n'y a pas de quorum requis.

La séance a été ouverte à 20h15

Les points suivants étaient inscrits à l'ordre du jour :

- 1 Approbation rapport moral et activités
- 2 Approbation rapport des finances et des adhésions
- 3 Approbation des projets
- 4 Approbation du budget prévisionnel
- 5 Approbation du montant de l'adhésion
- 6 Approbation pour le financement des travaux engagés
- 7 Questions diverses

Un diaporama a été présenté en support de la réunion et les différents votes ont été effectués au fur et à mesure, ce diaporama sera consultable sur le site de la commune en rubrique « associations ». Les documents suivants ont été mis à disposition des membres :

- Un historique des évènements administratifs
- Le détail des bilans et budgets prévisionnels financiers
- Le diaporama support de la séance
- Les articles de journaux

Délibérations 1 et 2 (rapports activités et finances)

L'ensemble des membres présents avec droit de vote approuve les rapports d'activités et bilans financiers présentés.

Délibération 3 (projets)

L'ensemble des membres présents avec droit de vote approuve les projets qui ont été présentés

Délibération 4 (budget prévisionnel)

L'ensemble des membres présents avec droit de vote approuve le budget prévisionnel qui a été présenté.

Délibération 5 (montant adhésion)

Le montant de l'adhésion est maintenu à 15,00 € par adhérent

L'ensemble des membres présents avec droit de vote approuve ce montant

Délibération 6 (financement des travaux engagés).

L'ensemble des membres présents avec droit de vote approuve cette proposition

Questions diverses

Aucune question n'a été posée

Plus rien ne restant à l'ordre du jour,

La séance est levée à 21h30.

Fait à Noyers Le 28 février 2020

Président : M. MARCEAUX Richard